



Notes de lecture

Culture et solitude

Dans une enquête récente, la Fondation de France met au jour l'un des maux les plus profonds de nos sociétés : la solitude. Une solitude définie comme l'impossibilité de partager ses émotions. En 1790, Kant explicitait la fonction sociale des arts comme offrant la capacité de partager ses émotions...

[La solitude des Français en 2010](#)



CE MOIS de juillet, la Fondation de France a rendu publique une enquête intitulée *Les solitudes en France en 2010*. Avec ces constats désolants que « près d'un Français sur quatre se dit exposé à la solitude et à l'isolement » et que quatre millions d'entre eux connaissent une situation « d'isolement objectif », c'est-à-dire déclarent « avoir une relation personnelle moins de deux ou trois fois par an, ou jamais ». Pas d'autre conversation que bonjour/bonsoir...

Les causes de la solitude sont essentiellement de nature économique (pauvreté, précarité du travail ou chômage) et sociale (vieillesse, handicap...). Et le déclenchement de la spirale conduisant à l'isolement est le plus souvent lié au fait que les personnes seules ne disposaient que d'un unique réseau de sociabilité – soit la famille, soit le milieu professionnel, soit le milieu associatif – lequel, à l'occasion d'un événement négatif (perte d'emploi, divorce, retraite, départ des enfants, maladie...), se défait. « En ce sens, l'isolement s'affirme comme une problématique globale interrogeant la capacité qu'a notre société à inscrire l'ensemble des individus qui la composent dans des réseaux suffisamment diversifiés et durables pour maintenir le lien social. » Une incapacité – ou plutôt un nécrose sonnante dramatiquement comme l'échec pur et simple d'un « modèle » de civilisation – dont d'ailleurs 70% rejettent la responsabilité sur la puissance publique qu'il estime n'être pas assez mobilisée sur cette question.

A priori, et même si l'enquête souligne que « 56% des Français n'ont pas d'activité dans un club », qu'il soit sportif, caritatif ou culturel, il ne semble pas que ce sujet concerne la culture. Cependant, une analyse plus approfondie des termes utilisés par les enquêteurs permet de mettre à jour un lien entre solitude et absence de vie culturelle. Un lien qui s'éclaire

par la définition de ce qu'est la solitude par les solitaires. Ainsi, parlant de leur souffrance, 5% des Français disent qu'ils se retrouvent « dans l'impossibilité de partager leurs émotions ». Ce qui, rapportée à la définition de la fonction sociale des arts par Kant – la faculté du goût « permet de partager même son sentiment avec tout autre » (*Critique de la faculté de juger*, cf. *la Lettre d'Echanges n° 37*) – montre que notre société est incapable d'organiser la vie collective esthétique de manière adéquate. Ou bien qu'elle a substitué à la fonction de sociabilité de l'exercice du goût des fonctions autres (prestige, distinction, divertissement, développement des richesses, éducation, attractivité des territoires, etc.) qui, si elles sont sans aucune doute intéressantes, en particulier parce qu'elles permettent des évaluations claires et donc une légitimation (partielle) de l'engagement public en faveur de la culture, en négligent la destination première.

La conversation universelle. Dans son *Introduction à la philosophie esthétique* (éd. Petite Bibliothèque Payot, 2003), l'historien des idées Marc Sherringham explique que, pour Kant, « les beaux-arts autorisent virtuellement, et en droit, une communication sans fin, une conversation indéfinie. Les beaux-arts sont le fondement de la sociabilité de la conversation ». C'est bien de cette « conversation indéfinie » dont sont privés les solitaires. Ce qui ne veut pas dire que la politique culturelle devrait et pourrait réussir à créer les conditions de déploiement de la « communication sans fin ». Ce qui ne veut pas non plus dire que les artistes doivent être jugés et soutenus en fonction des quantités de discussions qu'auront générées leurs œuvres. Mais simplement que notre société néglige la possibilité pour chacun d'expérimenter et de développer sa capacité du goût, c'est-à-dire sa capacité à exercer son jugement esthétique.

A quoi il faut ajouter que les œuvres de l'art ne sont qu'une occasion parmi une infinité d'autres de pratiquer ce jugement (l'art n'est pas forcément la meilleure occurrence de l'exercice du jugement de goût, note le théoricien Gérard Genette dans *L'Œuvre de l'art cf. la Lettre d'Echanges n°39*). Il reste que, dans notre société, à un moment donné, les arts ont été érigés comme la forme la plus pure pour ce qui est de la production d'émotions esthétiques. Ce moment est précisément le 18^e siècle, celui au cours duquel Kant a rédigé le texte qui est au encore aujourd'hui au fondement de la pensée moderne (même si la pensée de l'art a connu depuis d'autres moments : romantiques, idéalistes, relativistes...), en 1790.

Critique de la faculté de juger : les beaux-arts contribuent « à la culture des facultés de l'âme en vue de la communication dans la société ». Pour Marc Sherrigham, l'introduction par Kant de la notion de *sociabilité du plaisir* (sous-entendu, le plaisir non esthétique reste solitaire), c'est-à-dire de la communicabilité universelle, caractérise les beaux-arts comme générant « un plaisir immédiatement communicable, qui peut être partagé par une pluralité de sujets, c'est-à-dire qui peut servir de fondement à l'intersubjectivité d'une société. En ce sens, les beaux-arts sont les arts sociaux par excellence : ils sont les arts du plaisir partagé ou du plaisir du partage. »

Le manque de « plaisir du partage » ou de « plaisir partagé » est le manque de partage de l'émotion intime, cette part de nous-mêmes que seule la dimension esthétique permet de communiquer à tout autre. Et cela, c'est la solitude, le mal dont souffrent quatre millions de Françaises et de Français, le désarroi dont 23% de la population craint d'être amené, un jour, à devoir souffrir.

Un observatoire culturel des souffrances sociales ? A partir de cette mise en écho d'une étude sur la solitude en 2010 de la Fondation de France et de la définition de la fonction sociale de l'art en 1790, une hypothèse s'impose. On veut toujours que la culture soit un pansement des plaies sociales. On exige des artistes qu'ils créent du lien social et, à force, on les conduit

à ne pas pleinement exercer leur art puisqu'ils doivent donner à leur travail une finalité extérieure à leur art.

Or quand on parle de fonction sociale de la vie esthétique, on évoque pour ainsi dire *l'usage* de l'art, non ce qu'il est en lui-même. Et si l'œuvre est entravée dans son développement, si l'artiste est contraint dans les conditions de l'exercice de son métier, le produit de son travail deviendra inapte à cet usage en faveur de la « communication sans fin ». Le plaisir du partage s'opère *autour* de l'œuvre ; il n'est pas l'œuvre. Un concert n'est pas une fête, même s'il y a de la musique dans les fêtes. Cependant, quand il n'y a pas de musique, comment faire la fête ? Et s'il n'y a pas de fête, comment faire partager sa musique ? De là cette hypothèse : si la légitimité sociale de la culture n'est pas de créer du lien social (on ne soigne pas la fièvre avec un thermomètre), en revanche, son absence signale à coup sûr une douleur sociale, une souffrance de sociabilité, un manque de conversation, du silence douloureux – de la solitude. De l'inacceptable.

De ce point de vue, ne pourrait-on utilement considérer l'observation de la vie culturelle comme un outil pour détecter les carences de sociabilité, tout en sachant que l'introduction volontariste de vie culturelle ne sera pas en mesure de réintroduire ce fameux “vivre-ensemble” auquel on assujettit parfois les acteurs culturels ?

La culture *manifeste* la socialité mais ne la crée pas. Ici, l'enseignement de l'enquête de la Fondation de France est clair (même si un peu insuffisant) : c'est la misère économique et l'affaiblissement des relations interfamiliales qui génère la solitude (la prise en compte des souffrances identitaires, de la non reconnaissance, semblent ici manquer, ce dont témoigne le sentiment d'être inutiles, inintéressants, en trop que ressentent les solitaires). On pense toujours à évaluer les initiatives culturelles et artistiques. Ne serait-il pas pertinent de s'en servir pour évaluer et repérer les désarrois sociaux ? Et s'interroger sur l'échec de notre société autrement que du seul point de vue économique ?

Vincent Rouillon